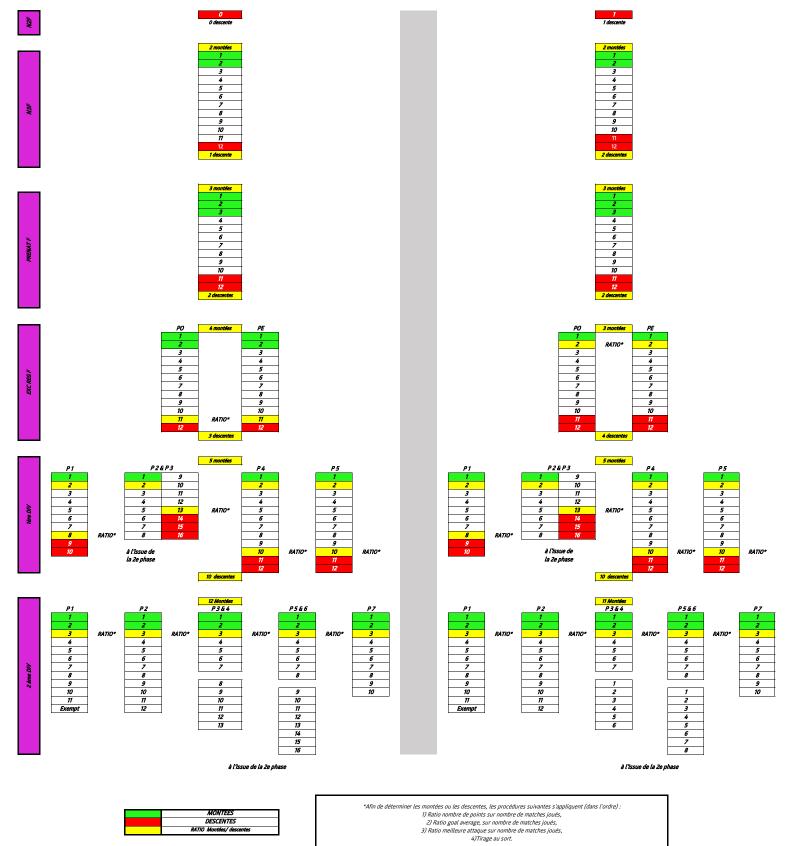


ACCESSIONS & RELEGATIONS +16 Féminines SAISON 2025/2026





En cas de refus d'accession, le COC se réserve le droit de choisir l'équipe eccédante en fonction des cas particuliers rencontrés. Pour tous les cas non prévu dans les schémas d'accession-relégation, seule la COC est habilitée à décider des clubs qui montent ou descenden

Schéma d'Accessions & Relégations valable pour la Saison 2025-2026 sous réserve de modifications ultérieures par les commissions compétentes



ACCESSIONS & RELEGATIONS +16 Féminines SAISON 2025/2026



